

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
08 Février 2021**

PRESENTS

- ❖ Michel ANDRIEUX
- ❖ Jean-Marie ROY
- ❖ David DEFONTAINE
- ❖ Pascal BRUNERIE
- ❖ Nicole SAIVRES
- ❖ Laurent VIALLE
- ❖ Aurélie AUGÉIX
- ❖ Romain LACOURARIE
- ❖ Marie-Noëlle PICARD
- ❖ Valérie CHARLES
- ❖ Nicolas THOUVENIN
- ❖ David AUFORT
- ❖ Catherine TEULIERES

Excusés : Magali BOURLEAU – Sébastien DOURNOIS (5 pouvoirs à Jean-Marie ROY)

PACTE DE GOUVERNANCE DU GRANDANGOULEME

Le pacte de gouvernance de GrandAngoulême : un outil de dialogue avec les communes et le territoire

L'élaboration du pacte de gouvernance de GrandAngoulême s'inscrit dans la phase de renouvellement de l'assemblée et de changement de présidence. Elle a été articulée avec une réflexion sur les modalités de la participation citoyenne intégrant notamment les modalités de consultation du Conseil de Développement autour d'un fil rouge commun : définir les points de rencontre entre l'action de l'intercommunalité, celle des communes, des habitants, des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels.

Le débat a été structuré autour de 3 questions principales inhérentes à la loi Engagement et Proximité :

- Comment penser les liens entre communes et communauté et tendre vers un meilleur partage des rôles entre tous les élus communaux et intercommunaux ?
- Quelles contributions des citoyens, des associations, entreprises à la mise en œuvre des priorités intercommunales et à la définition de l'intérêt général local ?
- Quelle complémentarité et quel cadre de coopération spécifique avec le Conseil de Développement ?

La phase d'élaboration du pacte de gouvernance a été elle-même conçue comme un acte de dialogue.

Elle a été animée et pilotée par un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens communaux et intercommunaux, et d'un représentant du Conseil de Développement.

L'ensemble des conseillers communautaires et des conseillers municipaux des 38 communes ont été consultés sur la base d'un questionnaire.

La méthode d'élaboration du pacte et ses principales composantes ont été évoquées en conférence des maires les 22 septembre, 5 novembre 2020 et 2 décembre 2020.

Le bureau communautaire a régulièrement donné son avis sur ce dossier tout au long de sa construction.

Après avoir été présenté par M. ANDRIEUX, le conseil émet un avis favorable sur le pacte de gouvernance proposé par GrandAngoulême

QUARTIER DE LA VIGNE BLANCHE : RESTITUTION DES TERRAINS PAR L'EPFNA (Etablissement Public Foncier de la Nouvelle Aquitaine) à la commune

M. le maire rappelle à l'assemblée qu'une convention a été signée avec l'EPFNA le 03/06/2016, renouvelée le 12/06/2019 et le 20/07/2020, pour l'acquisition par l'EPFNA d'une partie des terrains concernant le projet du quartier de la Vigne Blanche.

La totalité des acquisitions étant réalisée, la commune doit racheter ces terrains à l'EPFNA pour mener à bien son projet

Le montant des acquisitions + les frais annexes s'élèvent à 157 599.22 €

Le conseil, à l'unanimité, autorise M. ANDRIEUX et signer l'acte notarié et tous les documents se rapportant à ce dossier

VOTE DU COMPE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020, présenté par M. ANDRIEUX, a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, il se résume de la façon suivante :

BUDGET PRINCIPAL						
2021		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat N-1	Résultat global
Réalisations	Section de fonctionnement	552 421.73	444 508.19	107 913.54	68 998.99	176 912.53
	Section d'investissement	158 321.67	103 324.83	54 996.84	101 210.85	156 207.69
Reste à réaliser	Fonctionnement	0	0			
	Investissement	0	265 966,00			

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Le conseil, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat global de fonctionnement de **176 912.53 €**, de la façon suivante

Recettes d'investissement

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : **109 758.31 €** (265 966 – 156 207.69)

Recettes de fonctionnement

Compte 002 - Excédent de résultat de fonctionnement : **67 154.22 €** (176 912.53 – 109 758.31)

Ces montants seront repris au BP 2021

VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil a voté les subventions suivantes pour l'année 2021.

DETAIL DES SUBVENTIONS 2021

Art	Libellé	Prévisions 2020	Réalisé 2020	Propos 2021
6574	Subvention Associations	14 250,00	14 122,00	10 500,00
	Coop scolaire	3 200,00	3 200,00	3 200,00
	Coop scolaire - sortie bus	1 295,00	1 295,00	1 295,00
	Coop scolaire VOYAGE	-	-	-
	Comité des fêtes	1 500,00	1 500,00	-
	Amicale des chasseurs	500,00	500,00	500,00
	A.C.P.G. BOUEX	107,00	107,00	110,00
	Bibliothèque de BOUEX	650,00	650,00	-
	US BOUEX	1 800,00	1 800,00	1 800,00
	ADMR	850,00	850,00	900,00
	Prévention routière	16,00	16,00	16,00
	Pact de la Charente	23,00	23,00	23,00
	CAUE	81,00	81,00	81,00
	Main dans la main	600,00	600,00	-
	Mucoviscidose	800,00	800,00	-
	La Petite récré - animation	400,00	400,00	200,00
	Valéchel Basket	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Valéchel Tennis	800,00	800,00	800,00
	divers	128,00	-	75,00
		-		

PROLONGEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Actuellement l'organisation du temps scolaire est la suivante

4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

8h30 – 12h00 13h30 – 16h00

Lors de sa séance du 05/02, le conseil d'école a validé le prolongement de cette organisation, **le conseil municipal, à l'unanimité, suit l'avis du conseil d'école**

RESTAURATION SCOLAIRE

- **Organisation de la préparation des repas**

Jean-Marie et Marie-Noëlle ont rencontré Mme Gautier Marandat, élue chargée des affaires scolaires à Dignac et Boris Devant cuisinier à la cantine afin d'avoir des informations sur l'organisation mise en place depuis 2015, conforme à la charte du bien manger à l'école et de la loi EGAlim.

L'organisation est bâtie autour d'un approvisionnement local, en privilégiant la saisonnalité.

Les menus sont élaborés pour chaque période inter-vacances et soumis à l'avis d'une diététicienne. La cantine fonctionne avec très peu de stock ce qui suppose une livraison quasi hebdomadaire.

Marie-Noëlle a déjà contacté plusieurs fournisseurs (Lapierre à Dignac pour la viande, Pezaud pour le poisson, 2 fournisseurs de légumes qui livrent déjà Gamm Vert.....).

Une réunion avec la commission chargée des affaires scolaires sera programmée prochainement afin d'avancer sur ce dossier.

- **Protocole sanitaire**

Pour respecter le dernier protocole sanitaire, les groupes de tables seront espacés de 2 mètres, les enfants conserveront leur masque pendant la durée du repas, il sera changé à la fin du repas pour l'après-midi, des masques de type grand public, catégorie 1 seront fournis aux employées chargées de la restauration et de la surveillance pendant le repas.

DIVERS

- **Travaux**

Suite aux pluies abondantes ces dernières semaines, quelques problèmes ont été constatés au niveau des toitures de divers bâtiments, des devis ont été demandés. Des infiltrations d'eau ont été constatées dans la cuisine de la salle des fêtes, le vélux va être remplacé (montant du devis 865 €)

- **Plantation des haies**

En raison des conditions climatiques, la plantation des haies initialement prévue fin janvier est reportée après les vacances scolaires.

- **Parcours santé**

Le parcours a été nettoyé et l'ensemble des panneaux a été remplacé.

- **Grippe aviaire**

Pour faire suite au courrier de Mme La Préfète et du risque élevé « influenza aviaire hautement pathogène sur tout le territoire », un recensement des détenteurs d'oiseaux détenus par toute personne physique ou morale sera effectué sur la commune et les personnes concernées seront informées des mesures de biosécurité à appliquer.

- **Campagne capture et stérilisation de chats errants**

Une campagne de capture et stérilisation de chats errants sera mise en place du 22 au 26 février chez Biard. Une information sera distribuée aux habitants de ce village.

- **La lettre du mois de mars**

Le thème retenu est « l'environnement »

Articles prévus : Plantation des haies, projet de nettoyage de printemps en bordure de routes le 20 mars.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 20h45.